

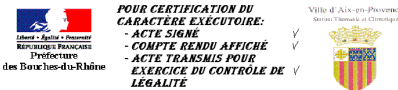


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-645**

Séance publique du

13 décembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20161213- lmc1101548-DE-1-1
Date de signature : 15/12/2016
Date de réception : jeudi 15 décembre 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE
LA VILLE - EXERCICE BUDGETAIRE 2016**

Le 13 décembre 2016 à 15h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/12/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Odile BONTHOUX à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Reine MERGER, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Moussa BENKACI, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Françoise TERME à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction de la Vie Scolaire

Nomenclature : 8.1
Enseignement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2016

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE - EXERCICE BUDGETAIRE 2016- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Au titre de l'année 2016, la direction de la Vie Scolaire a été saisie de diverses demandes de subventions émanant des écoles élémentaires et maternelles de la Ville dans le cadre de l'organisation de projets éducatifs et de sorties scolaires avec nuitées.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Je vous précise que chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription.

Vous trouverez, en annexe, le détail des subventions proposées, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de : 3 251,20 € (*trois mille deux cent cinquante et un euros et 20 cents*)

Les subventions seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution des subventions aux coopératives scolaires des écoles répertoriées sur le tableau en annexe.

- **DIRE**, que la dépense en résultant, soit la somme de 3 251,20 €, sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2016 - ligne budgétaire (1546) 213--6574--92 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-645 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET
ELEMENTAIRES DE LA VILLE - EXERCICE BUDGETAIRE 2016-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES
ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE**

ANNEE BUDGETAIRE 2016

Ligne budgétaire : n° 1546 : 213—6574--922

ECOLES	OBJET	MONTANT SOLLICITE
BOYER Elementaire	Subvention abonnement revues : - Doc'images – Bayard presse	60,50 €
CUQUES Maternelle	Subvention amélioration BCD	229,00 €
DAUDET Elementaire	Subvention abonnement revues : - l'école des loisirs	60,50 €
GRANETTES Elementaire	Subvention abonnement revues : - La classe	60,50 €
MARESCHALE Maternelle	Subvention abonnement revues : - le nouvel éducateur	60,50 €
MARESCHALE Elementaire	Séjour à Sanary sur Mer du 10 au 13 octobre 2016 pour 75 enfants des CP/CE1 et CE1/CE2 75 élèves x 4 jours x 6,10 €	1 830,00 €
MAUREL Elémentaire	Séjour à Ancelle du 30 mai au 3 juin 2016 pour 94 élèves des CP, CM1 et 2 CM2 94 élèves x 5 jours x 1,55 € Séjour Futuroscope / Puy du Fou du 22 juin au 25 juin 2016 pour 26 élèves : classe CM1 26 élèves x 4 jours x 1,55 €	728,50 € 161,20 €
WALLON Elémentaire	Subvention abonnement revues - Youpie (Bayard presse)	60,50 €
TOTAL		3 251,20 €

